

«Henri Tandonnet a rendu public son rapport sur les pesticides»

24/10/2012

La mission commune d'information sur les pesticides et leur impact sur la santé, dont Henri Tandonnet est vice-président, a rendu public son rapport mardi 24 octobre

La mission commune d'information sur les pesticides et leur impact sur la santé, dont Henri Tandonnet est vice-président, a rendu public son rapport mardi 24 octobre au Sénat.

La mission, constituée de 27 sénateurs représentant tous les groupes politiques, a procédé à 95 auditions et entendu 205 personnes. *"Nous avons fait fi des a priori"* pour aboutir à un *"rapport équilibré"* ont précisé les membres de la mission.

Cette étude, votée à l'unanimité, propose une centaine de recommandations qui vont d'un contrôle de validité des autorisations de mise sur le marché à une évolution des pratiques agricoles, en passant par une meilleure prévention des risques d'exposition professionnelle.

Le sénateur Henri Tandonnet a souhaité insister sur les disparités dans les législations UE et hors UE, mais aussi au sein même de l'Europe, qui sont à la source de fraudes. *"Il n'y a donc pas de garantie pour le consommateur sur les produits traités par des pesticides"*, dénonce-t-il. En bref, des produits agricoles sont commercialisés en France alors qu'ils ont été traités dans d'autres pays avec des pesticides interdits dans l'Hexagone. D'où la nécessité d'harmoniser les procédures d'AMM entre Etats européens et de renforcer la coopération transfrontalière contre la fraude.

Il a également évoqué l'instauration d'une action collective dans le domaine de la santé comme le prévoit le projet de loi "consommation" qui doit être discuté au printemps 2013. Cette procédure serait adaptée aux victimes des produits phytosanitaires, estime le sénateur, compte tenu de la complexité des produits et du coût des expertises nécessaires.

Henri Tandonnet a enfin rappelé que le constat et la centaine de recommandations opérés par la mission commune d'information sur les pesticides est avant tout une « *base d'information, de réflexion et de propositions qui relèvent des domaines européen, législatif et réglementaire* ».

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)